

# DECLARATION DE CONFORMITE n°PED01

## DIRECTIVE DES EQUIPEMENTS SOUS PRESSION 2014/68/UE

Le fabricant :

**BOOSTHERM**  
**CD 996 ZA DU CHAMP POURCEAU**  
**21380 MESSIGNY ET VANTOUX**

déclare que les composants suivants :

### Récupérateur de chaleur

Marque : **BOOSTHERM**  
Type : Récupérateur/condenseur à plaques brasées  
Modèle : Boostherm 5 / 10 / 20 kW

sont conformes, pour ce qui les concerne, aux dispositions de la directive européenne suivante :

- Directive 2014/68/UE, relative aux équipements sous pression :

Catégorie de risques : **relevant de l'article 3.3**

Module d'évaluation de la conformité : **aucun module concerné**

Par conséquent, BOOSTHERM certifie que les équipements sous pression sont fabriqués conformément aux règles de l'art en usage afin d'assurer leur utilisation de manière sûre.

Les récupérateurs sont également conformes à la norme EN 378 relative aux exigences de sécurité et d'environnement pour les systèmes de réfrigération et pompes à chaleur.

**Fait à Messigny et Vantoux, le 04 Janvier 2022**

**Arnaud DORIDOT**  
**Co-Gérant**

**SARL BOOSTHERM**  
CD 996 - ZA du Champ Pourceau  
21380 Messigny et Vantoux  
FRANCE  
RCS DIJON 509 517 751  
+33 (0)3 80 48 60 16

